

DOSSIER BURKINA FASO





QUELQUES DATES

1898 : La France met en place un regroupement administratif Haut-Sénégal-Niger

1919 : Constitution de la colonie française de Haute-Volta

1932 : Répartition de la Haute-Volta entre le Soudan (l'actuel Mali), la Côte-d'Ivoire et le Niger

4 novembre 1947 : Reconstitution de la Haute-Volta

5 août 1960 : Indépendance de la Haute-Volta, avec Maurice Yameogo comme premier président

3 janvier 1966 : L'armée instaure le régime du général Sangoulé Lamizana

27 Novembre 1980 : Coup d'Etat du colonel Seye Zerbo à la tête du Comité Militaire pour le Redressement et le Progrès National (CMRPN)

7 novembre 1982 : Coup d'Etat du commandant Jean-Baptiste Ouedrago avec le CSP (Conseil pour le Salut du Peuple)

4 août 1983 : Venue au pouvoir du capitaine Thomas Sankara, « révolution san- kariste »

3 août 1984 : La Haute-Volta prend le nom de Burkina Faso

15 octobre 1987 : Sankara est renversé et assassiné, le régime du capitaine Blaise Compaoré s'installe

2 juin 1991 : Retour au multipartisme, vote de la Constitution

13 décembre 1998 : Assassinat du journaliste Norbert Zongo

Blaise Compaoré est actuellement au pouvoir avec le CDP (Congrès pour la Démocratie et le Progrès)

Tous ces éléments marquent l'histoire du pays : la succession de régimes a contribué à la multiplication d'organisations sociales, syndicales ou émanant de la société civile.

LES ORGANISATIONS SYNDICALES

Du temps de la colonisation, le syndicalisme n'a été autorisé qu'à partir du Front populaire avec le décret du 11 mars 1937 reconnaissant le droit syndical à tout travailleur africain ayant le Certificat d'Etude Primaire CEP).

Jusqu'en 1946 n'existaient en Haute-Volta que la CGT, la CGT-FO, et la CFTC. Ce n'est que dans les années 1950 que le syndicalisme a commencé à s'africaniser.

4 novembre 1946 : Union des Syndicats Confédérés de Haute-Volta (USCHV) affiliée à la CGT (France)

1956 : Confédération Africaine des Travailleurs Chrétiens (CATC)¹

15 au 18 janvier 1959 à Conakry : Congrès constitutif de l'UGTAN

1958 : Union Territoriale des Travailleurs de Haute-Volta (UTTHV)

Juillet 1960 : Union Nationale Syndicale des Travailleurs de Haute-Volta (UNSTHV)

1964 : Organisation Nationale des Syndicats Libres (ONSL)

1974 : Confédération Générale des Travailleurs du Burkina (CSB)

1979 : Union Générale des Travailleurs du Burkina (UGTB)

29 octobre 1988 : Confédération Générale du Travail du Burkina (CGT-B)

1995 : Union Nationale des Syndicats Libres / Force Ouvrière (FO-UNSL)

On compte aujourd'hui 6 centrales syndicales et au moins 14 syndicats autonomes.

Fondée le 29 octobre 1988, la CGT du Burkina est la plus grande centrale syndicale. Elle est implantée dans les 45 provinces et 15 régions (issues du découpage du 5e congrès de la CGT-B tenu du 26 au 29 novembre 2006).

La CGT-B regroupe près de la moitié de l'ensemble des syndiqués du pays. C'est une organisation dynamique dont les structures fonctionnent de façon démocratique et en symbiose avec la défense des intérêts des populations sur tout le territoire du Burkina et ailleurs.

Notre plateforme ne s'est jamais limitée aux seules revendications économiques. Nous prenons également en compte les libertés et les conditions de vie des populations. Ce qui nous engage à faire en sorte que notre plateforme corresponde véritablement aux intérêts des populations.

Afin d'être crédibles, nous sommes fermes dans notre positionnement face au patronat et au pouvoir. Nous disons ce qui ne va pas, et faisons des propositions d'amélioration.

Pour permettre à notre organisation de vivre, nous cherchons à ce qu'elle perfectionne son fonctionnement démocratique qui est tout de même déjà exemplaire.

C'est tout cela qui fait que, quand nous interpellons la société civile, et même le pouvoir politique, nous sommes écoutés au niveau du pays.

Il faut noter également le caractère salubre de la participation de plus en plus intense des femmes aux mobilisations.

Tout cela ne veut pas dire que les choses sont simples : la répression est féroce, et l'État n'hésite pas à ouvrir le feu. Quand vous appartenez à la CGT du Burkina, soyez sûr que quand vous partez de chez vous le matin, il n'est pas évident que vous retrouviez votre famille le soir. Il n'est pas évident que quand vous rentrez, votre maison n'ait pas pris feu, il n'est pas évident qu'on ne vous cogne pas dessus en pleine circulation. Etre à la CGT du Burkina est source de mille problèmes. Lorsque je suis en voyage, j'appelle par exemple ma famille le matin, à midi et même le soir pour savoir qui est là et qui ne l'est pas. Cela montre le degré de répression.



* Ingénieur en technologie de l'environnement, Bassolma Bazié enseigne au Burkina les Sciences de la vie et de la terre. Bassolma est le deuxième secrétaire général adjoint de la CGT-B qu'il représentait au deuxième congrès de Solidaires en juin 2008. Ce texte est issu d'une intervention dans un colloque organisé à Paris en juin 2008 par le CFSI www.cfsi.asso.fr

1. Par la suite "chrétien" a remplacé le mot "croyant". La CATC voltaïque a pris ensuite le nom de CNTV, puis de CNTB.

LA POLITIQUE D'ALLIANCES DE LA CGT-B

Par Bassolma Bazié *

UNE TRADITION DE REGROUPEMENTS

Les regroupements mis en place au Burkina résultent d'alliances stratégiques entre divers partenaires en fonction de la situation du moment.

— Celui qui a vu le jour le 3 janvier 1966 est par exemple lié au « débarquement » du premier président, suite à un soulèvement populaire.

— Un autre regroupement a été mis en place lors des grèves des 17 et 18 décembre 1974.

— Le CRADH (Comité pour le Règlement des Affaires pendantes en matière des Droits Humains) a vu le jour le 15 juin 1995 suite à l'assassinat, à Garango, de deux élèves au cours d'une manifestation où des gendarmes avaient ouvert le feu. Ce comité avait notamment pour objectif la revendication de l'arrêt des tueries, mais aussi que toute la lumière soit faite sur les tueries passées.

— Le CODMPP (Collectif des Organisations Démocratiques de Masses et de Partis Politiques) a été mis en place suite à l'assassinat, le 13 décembre 1998, du journaliste Norbert Zongo et de ses trois compagnons. Le mouvement revendiquant que toute la lumière soit faite est parti de l'université dès le lendemain de l'assassinat. L'information est alors passée au niveau du journal parlé. Le jour suivant, les étudiants ont été les premiers à descendre dans la rue pour manifester devant la présidence, en revendiquant la justice et la vérité.

Nous jugions nécessaire de dépasser le cadre syndical et d'interpeler toutes les forces vives de la société. La CGT-B s'est donc adressée aux autres organisations syndicales, au Mouvement burkinabé des Droits de l'Homme, à la grande organisation étudiante appelée l'Union Générale des Étudiants Burkinabés (UGEB), ainsi qu'à un certain nombre de partis politiques.

Pour l'enterrement, le cortège rassemblait des organisations syndicales, notamment du monde universitaire (UGEB), mais aussi des partis politiques, le Mouvement Burkinabé des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP), etc.

Comme jusqu'à présent cette affaire n'est pas encore jugée, nous commémorons chaque 13 décembre cette journée, en continuant à exiger la lumière et la justice sur cet assassinat crapuleux. En plus de cette exigence, ces manifestations mettent en avant d'autres axes, comme par exemple la lutte contre la vie chère. La revendication de l'amélioration des conditions de vie de la population, ainsi que

la prise en compte de l'érosion du pouvoir d'achat des travailleurs n'ont pas attendu l'actuelle flambée des prix pour se faire jour.

A la sortie des Etats Généraux sur le syndicalisme Burkinabé des 17 et 18 novembre 1991, le mouvement syndical a dénoncé et condamné l'engagement du pays dans les « Plans d'ajustement structurels ».

- Par la suite, des licenciements massifs ont eu lieu. C'est pour combattre tous ces maux et conquérir plus de libertés démocratiques et de pain que tout le mouvement syndical s'est réuni pour mettre en place l'Unité d'Action Syndicale ».

LA COALITION CONTRE LA VIE CHÈRE (CCVC)

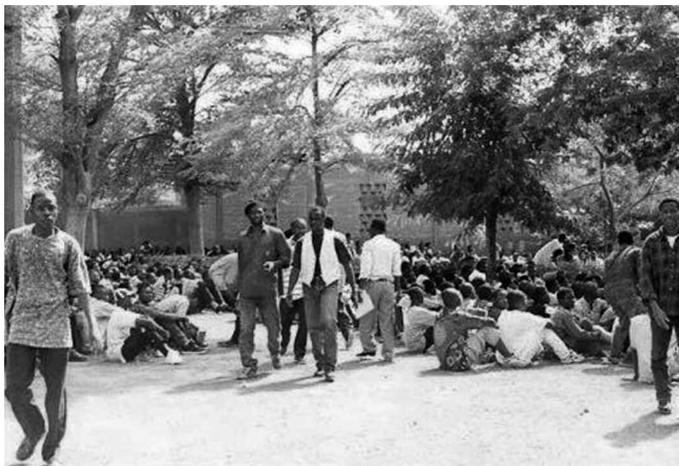
Ce nouveau regroupement a été mis en place le 12 mars 2008. Il avait été précédé d'une rencontre six jours plus tôt où toutes les organisations de la société civile étaient invitées à échanger sur cette question brûlante dans notre pays. Le 20, les 21/22 et le 28 février, le Burkina Faso avait en effet vécu des journées très chaudes : la population était descendue dans la rue en ravageant tout sur son passage. Il était donc nécessaire de mettre rapidement une coalition en place, appelant toute la société civile à venir s'organiser pour faire changer les choses. Les axes de lutte

- La question de la dette : depuis l'avènement des Programmes d'ajustement structurels, entre 1991 et 2000, la dette du Burkina a explosé : elle est passée de 300 milliards de francs CFA (457 347 050 euros) à 1 000 milliards de francs CFA (1,53 milliards d'euros). Ce qui veut dire que si on répartit cela au niveau de l'ensemble de la population, un enfant qui naît est déjà endetté de 80 000 francs CFA (121,97 euros). Vous naissez, vous n'avez pas encore commencé à travailler, mais vous êtes déjà endetté ! Cela représente 2,5 % du Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), qui est 30 684 francs CFA (46,78 euros).
- L'arrêt des Programmes d'ajustement structurels (PAS).
- Les acquis des travailleurs, parce que l'application des Plans d'ajustements structurels occasionnent des licenciements et du chômage.
- La lutte contre la vie chère, la réduction des impôts et taxes et notamment la TVA.
- La lutte contre la pauvreté : dans notre pays, 45 % de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté, avec 0,3 euro par jour.
- L'éducation de qualité pour tous : l'État se désengage et ceux qui vont à l'école ne sont pas nombreux. Etant donné le manque d'infrastructures, l'effectif des classes qui devrait être de 25 élèves va parfois jusqu'à 120 ou 160 élèves. Conséquence, derrière une table prévue pour 2 enfants on en trouve 4 ou 5.
- La santé de qualité pour tous : des gens meurent sans même avoir eu accès à un médecin, parce que les centres de santé peuvent être situés à plus de 120 km, et que les moyens de déplacement font défaut.
- Contre la corruption, la fraude et l'impunité pour les responsables.
- Pour les libertés démocratiques et syndicales : la répression est en effet très féroce.

EN GUISE DE CONCLUSION

Les intérêts des peuples à travers le monde sont les mêmes. Par conséquent, face à une mondialisation de l'exploitation des ressources, nous avons intérêt à globaliser nos luttes. Dans un pays frappé par un analphabétisme qui tue, et qui permet au capitalisme de se mondialiser et d'exploiter de façon sauvage nos ressources, ceux qui ont eu la chance d'aller à l'école ont le devoir de ne pas se taire. Comme le disait le journaliste Norbert Zongo : « Le pire n'est pas la méchanceté des hommes mauvais, mais c'est le silence des hommes biens ».

* Ingénieur en technologie de l'environnement, Bassolma Bazié enseigne au Burkina les Sciences de la vie et de la terre. Bassolma est le deuxième secrétaire général adjoint de la CGT-B qu'il représentait au deuxième congrès de Solidaires en juin 2008. Ce texte est issu d'une intervention dans un colloque organisé à Paris en juin 2008 par le CFSI www.cfsi.asso.fr



« NAN LARA EN SARA »

(en langue Dioula « Si nous dormons, nous sommes mort ! »)

Entretien avec Marie Zomodo* réalisé par Fabrice Cayrol**



OUAGADOUGOU, 30 NOVEMBRE 2007

Je m'approche doucement car j'ai peur de la déranger, elle est en train de rédiger les actes du congrès. Elle m'accueille avec le sourire et m'invite à sortir. On s'installe à l'ombre mais il fait très chaud (34°C). Je m'accroche tant bien que mal à mon stylo et je note ce qu'elle me raconte sur son syndicat ainsi que sur la situation des femmes au Burkina.

Marie est enseignante d'éducation de base à Ouagadougou en CM1. Elle a de la chance cette année : elle n'a « que 103 élèves dans sa classe ».

Dans toute son école, il y a 100 élèves par classe sauf au CM2 où les classes sont divisées en deux car, après une lutte locale, les enseignants ont obtenu un local supplémentaire.

Le syndicat auquel elle appartient est affilié au « Collectif CGT-B » qui regroupe des syndicats autonomes qui ne sont pas affiliés à la confédération CGT-B, mais qui ont une proximité politique avec elle.

Pourquoi avoir choisi le SYNATEB ?

C'est le seul syndicat qui est venu me rencontrer dans mon école. Et les actions qu'il a menées par la suite m'ont convaincue.

J'ai subi trois affectations arbitraires en trois ans, et le SYNATEB m'a défendue alors que je n'étais pas encore adhérente.

As-tu subi ensuite d'autres pressions ?

Ensuite, après être devenue militante, je n'ai plus subi de répression. Je suis devenue trésorière de la section locale du syndicat. Grâce à ce mandat j'ai participé au congrès, et j'ai été élue secrétaire à la question féminine en 2005 (membre du bureau national).

Quelle est la situation des femmes ?

Nous avons des difficultés à mobiliser des femmes. J'ai essayé de mener une enquête pour comprendre le faible engagement des enseignantes. Il est ressorti des pesanteurs socio-économiques :

- Au niveau des familles, l'homme est toujours le chef, et sans son accord la femme ne peut pas s'engager.
- La femme porte l'éducation des enfants, la nourriture et la tenue du foyer. Elle n'a pas le temps pour faire autre chose.
- Le niveau d'éducation est très faible chez les femmes et une lutte importante se déroule actuellement pour l'éducation des jeunes filles.

Les familles n'envoient pas les filles à l'école. Une petite fille qui rentre de l'école, aide sa mère pour la tenue du foyer et elle n'a pas le temps pour ses études. Ainsi, soit elle abandonne, soit elle est renvoyée à cause de ses résultats insuffisants.

J'ai quitté l'école trop tôt car mes parents ne pouvaient pas prendre en charge mon éducation et j'ai donc passé le concours pour être enseignante¹.

Quelle était la situation de ta famille ?

Pour survivre mes parents étaient cultivateurs, ils essayaient ainsi de nourrir la famille de cinq enfants.

Mes trois frères ont fait des études supérieures en économie à l'université d'Ouagadougou et ma sœur, qui était l'aînée, n'a pas eu la chance d'aller à l'école². L'arrêt des études est imposé aux filles pour être mariées. Ma sœur s'est mariée à 20 ans. Elle faisait le ménage avec ma mère et toute la famille bossait dans les champs pendant tous les temps libres.

A cet âge là, je n'avais pas le recul suffisant pour me rendre compte que c'était une erreur et un fait imposé.

La religion n'accentue-t-elle pas les difficultés des femmes ?

Je suis catholique pratiquante et, effectivement, les femmes souffrent réellement des positions de l'Eglise catholique. Elle prône la méthode « naturelle » pour la contraception, et elle perd complètement de vue la réalité. Cette position n'est pas forcément suivie, heureusement !

Tout à l'heure tu semblais en colère car une militante a été obligée de rentrer chez elle. Que s'est-il passé ?

Pendant l'élection du Bureau national, une des assesseurs est rentrée chez elle avant la fin pour des raisons de famille. La famille c'est le mari ! Toutes les femmes n'ont pas la liberté de s'engager et de militer selon leurs convictions alors que les hommes sont libres.

Je subis des pressions de ma famille, une femme ne doit pas s'engager et surtout ne doit pas sortir le soir. Mais je ne me m'occupe pas de ces allégations. Quelques hommes du SYNATEB continue encore d'empêcher leur femme enseignante de militer, mais globalement cela se passe bien.

Tu es secrétaire à la question féminine du SYNATEB au sein du bureau national, Ce poste existe-t-il depuis toujours ?

L'existence d'un(e) secrétaire à la question féminine est toujours allé de soi. Mais la création des comités féminins dans les sections (expérience du Synatreb du Niger) a fait l'objet d'un débat houleux au dernier congrès en 2005.

Moi-même, j'étais contre, je me disais que c'était une charge en plus pour les femmes, et je me demandais où placer les comités dans la structure organisationnelle du Synateb.

La mise en place des comités a-t-elle été une réussite ?

Oui, car il n'y a jamais eu une participation aussi importante des femmes au congrès. Il y a 22 femmes sur 137 mandatés, et les femmes sont majoritaires dans le comité d'organisation du congrès.

Lors de la commission femme de ce matin, toutes les militantes m'ont dit : « si le bureau national ne voulait pas me payer mes déplacements pour que j'aie à animer les comités des sections, elles se cotiseraient pour ma venue ! »



* Marie Zomodo est secrétaire générale à la question féminine du SYNATEB.

** Fabrice Cayrol est membre de la Commission internationale de Sud Education.

1. À partir du lycée un test d'intégration est organisé pour devenir enseignant.

2. Officiellement l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans.

AU PAYS DES HOMMES INTEGRES: PLUS DE DIX ANNEES D'ENRICHISSEMENT COMMUN

(En langue Mooré, Burkina Faso signifie pays des hommes intègres)

Par le Syndicat National Unifié des Personnels de la Forêt et des Espaces Naturels
(SNUPFEN)¹

Depuis plus de dix ans, le SNUPFEN est en relation avec le SYNTETH², syndicat affilié à la CGT-B qui organise essentiellement les forestiers burkinabè. Au départ, les rapports étaient bon efann. Il s'agissait surtout de nous connaître respectivement. Puis ils se sont renforcés et se sont structurés. Dans le cadre des échanges Nord-Sud, le SNU s'est beaucoup investi. Au bout de dix ans, l'heure est venue de faire le bilan de ces actions et d'analyser l'intérêt de cet échange.

UNE AIDE MATERIELLE

Le SYNTETH, syndicat forestier burkinabè, est né quasiment à la même époque que notre syndicat (1963). Cependant, sous le pouvoir de Sankara, ses militants ont été pourchassés, exclus des Eaux et Forêts, jetés en prison, battus, si bien que, depuis 1984, plus rien ne fonctionnait. Lorsqu'en 1996, nous avons rencontré les forestiers burkinabès, seuls certains anciens se souvenaient de l'existence antérieure du syndicat et du nom de certains ex-militants. De la sorte nous avons rencontré Laurent Nakoulma. Au fur et à mesure de nos rencontres, nous avons tissé des liens et aidé à la reconstruction du SYNTETH. Les 13 régions du Burkina sont désormais dotées d'un bureau syndical régional avec 28 sections dans les 45 provinces.

Le congrès de 2003 a élu un bureau national de 9 membres avec Laurent comme secrétaire général. Sur un effectif de 750 forestiers, 220 sont adhérents. Cette structuration permet aux militants d'établir un contre poids dans l'administration des Eaux et Forêts. Le SYNTETH intervient dans les conseils de discipline, CTP, CAP, comité de formation (avec un peu plus d'impact que nous-mêmes en France auprès de l'Office National des Forêts³). Le SYNTETH a également obtenu la création d'un dispensaire pour les personnels, une prise en compte du Sida par la Direction, d'importantes indemnités de logement pour les non-logés et un local pour se réunir. Désormais reconnu par les instances internationales, telle l'UITA⁴, il commence à être respecté par les dirigeants.

Aujourd'hui le syndicat est confronté au projet de démantèlement de l'administration des Eaux et Forêts à travers la création d'un Office national des forêts. Comme par hasard, l'histoire se répète.

UN SUPPLEMENT D'ÂME

En retour, le SNUPFEN a retrouvé un supplément d'âme. Le rapport Nord-Sud lui permet de défendre de nobles valeurs, telle l'émancipation des peuples et le système démocratique. Le contact avec l'Afrique permet aussi de relativiser nos revendications et de ne pas confondre l'essentiel (droit à la vie, à la dignité, à l'émancipation, à l'égalité) avec le nécessaire (salaires, carrières, primes, logements), voire le superflu (lutttes intestines, mirages du contre pouvoir). Une trentaine de nos adhérents sont déjà allés au Burkina, beaucoup en sont revenus « décoiffés ». En fait, ce qui nous émeut le plus, c'est de trouver en Afrique un bout de la France de notre enfance. Ce sont nos Eaux et Forêts d'il y a cinquante ans, nos façons de vivre, de se réunir, de travailler... la misère en plus. Le plus rageant est de constater que les valeurs d'écoute, d'entraide, de joie de vivre sont en train de s'estomper comme elles ont disparu chez nous.

Notre projet commun est de réaliser une union des syndicats forestiers de l'Afrique de l'Ouest francophone pour mieux résister aux appétits libéraux. L'idée des dirigeants est de casser le bloc des Eaux et Forêts. L'argument principal est une meilleure gestion technique de la production ligneuse par les élus locaux, le but caché est d'isoler la chasse afin de la privatiser. Déjà les syndicats du Niger et du Burkina sont associés, restent le Togo, le Bénin, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Sénégal... Le combat sera rude, mais à vaincre sans péril, ne triomphe-t-on pas sans gloire ?

1. Le SNUPFEN, www.snupfen.org, (Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'Espace Naturel) est né en 1964, en tant que syndicat affilié à la CFDT qu'il a quittée en 2003. Il est membre de Solidaires depuis 2005. C'est le syndicat le plus représentatif à l'Office National des Forêts (plus de 30%).
2. Le SYNTETH (Syndicat National des Travailleurs de Environnement, du Tourisme et de l'Hôtellerie) a été créé en 1963.
3. L'ONF est un EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial) qui est issu de l'ancienne administration des Eaux et Forêts. Les majorité des agents de l'ONF sont fonctionnaires.
4. L'UITA (Union Internationale des Travailleurs de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de l'hôtellerie) fédère au niveau mondial l'essentiel des syndicats existant dans ces différents secteurs. <http://www.iuf.org/www/fr>

LES 20 ANS DE LA CGT-B

Par Annick Coupé *

Du 29 octobre au 1^{er} novembre 2008, Solidaires était invité par la confédération syndicale CGT-B à Ouagadougou, dans le cadre de la conférence organisée pour son 20^e anniversaire.

Cette visite faisait suite à celle d'un responsable, Bassolma Bazié, 2^e Secrétaire Général Adjoint, de la CGT-B lors du congrès national de Solidaires de St-Jean-de-Monts en juin 2008.



LE CONTEXTE

- 13 millions d'habitants ;
- Un des pays les plus pauvres du monde (espérance de vie : 50 ans ; un enfant sur cinq meurt avant l'âge de 5 ans), un tiers de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté ;
- 500 000 salariés au maximum, 80 % de la population active est dans le secteur agricole, et le reste dans le « secteur informel »¹ ;
- Indépendance en 1960 (ex-Haute-Volta) : depuis, le pays a le plus souvent vécu sous le régime des coups d'état militaires. L'actuel président, Blaise Compaore, est au pouvoir depuis 1987, après l'assassinat de Thomas Sankara (dont tout le monde sait qu'il en est le responsable), qui était pourtant son plus proche compagnon d'armes...

- L'armée occupe toujours une place prépondérante dans la vie politique du pays ; régime de corruption, de clans ;
- La répression des luttes sociales est toujours présente ;
- Le pays est sous perfusion financière de l'Occident et en particulier de la France ;
- Les PAS (plans d'ajustement structurel) imposés par le FMI à partir des années 90 : destruction des services publics existants, privatisation, le peu d'activités de transformation (exemple du textile) a été liquidé ;
- Recrudescence des maladies endémiques comme le paludisme ou la typhoïde.

LA CGT-B

- C'est la confédération la plus importante : entre 30 000 et 50 000 adhérents (près de 10 % de taux de syndicalisation), 60 % des délégués du personnel élus appartiennent à cette confédération.
- Elle est réellement indépendante du pouvoir, c'est elle qui est souvent à l'initiative des luttes sociales qui sont nombreuses au Burkina.
- La CGT-B est avant tout une organisation de masse qui refuse le soi-disant apolitisme des autres confédérations (qui ont une proximité plus ou moins grande avec le pouvoir). S'incrivant dans une tradition marxiste, dans le contexte du Burkina, elle se revendique d'un syndicalisme de luttes de classes, révolutionnaire, de transformation sociale et de contre-pouvoir.
- La période de Thomas Sankara (1983-1987), présentée souvent comme une période « progressiste », a été marquée par un autoritarisme très dur, l'interdiction des syndicats combattifs qui refusaient la confiscation du pouvoir par les CDR (Comités de défense de la révolution) ; beaucoup des fondateurs et des responsables actuels de la CGT-B ont été emprisonnés, torturés, interdits professionnellement dans cette période.
La création de la CGT-B le 29 octobre 1988, par des militants souvent présentés comme ayant une proximité idéologique forte avec un parti marxiste-léniniste (le PCRV : parti communiste révolutionnaire voltaïque) est issue de cette période et des luttes pour le droit à l'existence de syndicats combattifs et indépendants du pouvoir.
- La CGT-B est composée aujourd'hui de douze fédérations ou syndicats professionnels nationaux, dont certains ont été créés à partir des années 1960-1970 :
Fédération nationale des boulangers et pâtisseries,
Syndicat des travailleurs de la santé humaine et animale,
Syndicat national des agents des impôts et des douanes,
Syndicat des travailleurs de la géologie, des mines et hydrocarbures,
Syndicat national des travailleurs de l'éducation et de la recherche,
Syndicat national des travailleurs des brasseries,
Syndicat des travailleurs des travaux publics, du bâtiment, de l'hydraulique et assimilés,
Syndicat national des travailleurs de l'environnement du tourisme et de l'hôtellerie, Syndicat national des travailleurs du textile,
Syndicat national des travailleurs de la planification et coopération,
Syndicat national des travailleurs de l'agriculture,
Syndicat national des agents du conseil des charges.

La CGT-B comporte également onze unions régionales interprofessionnelles.

- A coté de la structure CGT-B, il existe un « Collectif CGT-B » qui regroupe, en plus de la CGT-B, des syndicats autonomes qui n'ont pas encore fait le choix de s'affilier à la confédération, mais se reconnaissent dans une proximité politique avec elle : ce sont les syndicats SATB (Trésor Public), SYNTAS, SYNATEL (télécoms), SYNATEB (Education de base), SYNATIC (médias et culture). Ce collectif se réunit régulièrement pour définir des positions communes et lancer des actions nationales.

Il existe un Comité des femmes au sein de la CGT-B, dont une des tâches est de favoriser la participation des femmes à la vie syndicale et aux luttes sociales.

La CGT-B a cherché à développer des convergences avec d'autres mouvements de luttes et a favorisé la mise en place de cadres unitaires. C'est en particulier le cas du CODMP (Collectif des organisations démocratiques de masse et de partis politiques). Ce collectif s'est créé en 1998 après l'assassinat de Norbert Zongo, directeur de publication du journal « L'indépendant », qui n'hésitait pas à mettre en cause le pouvoir et a été assassiné pour cela (assassinat toujours resté impuni à ce jour !). Ce collectif a élargi son combat aux questions démocratiques et d'impunité. C'est aussi le cas du CCVC (Coalition nationale contre la vie chère, la corruption, la fraude, l'impunité et pour les libertés). Créée en mars 2008, elle regroupe la totalité des organisations syndicales ainsi que des associations engagées dans des combats sur le terrain des libertés démocratiques. Cette coalition a appelé à des grèves générales suivies de marches : une marche le 15 mars 2008 ; une grève les 8 et 9 avril ; une grève avec marches les 13, 14 et 15 mai 2008.

La CGT-B anime une Ecole démocratique et populaire (EDP), implantée dans différentes régions, qui dispense des cours gratuits, avec des professeurs bénévoles, en direction aussi bien des enfants que des adultes. Cette Ecole a été créée par le Syndicat des travailleurs de l'Education et de la Recherche avant même la création de la CGT-B. En 25 ans d'existence, ce sont 45 000 personnes qui ont bénéficié des cours dispensés par l'EDP.

LE 20^e ANNIVERSAIRE

La conférence a réuni deux cents militants, dont vingt et une femmes, les 29, 30 et 31 octobre à la Bourse du travail de Ouagadougou. Le plus jeune délégué avait 22 ans, et le plus ancien 80 ans. La conférence a été l'occasion pour les militants présent-e-s de revenir sur leur histoire, leur mémoire collective, de la transmettre aux plus jeunes, de faire le bilan du développement, des insuffisances (par exemple sur leurs publications, leurs structurations dans certains secteurs, les difficultés à trouver les moyens financiers et matériels pour un meilleur fonctionnement...). Un hommage chaleureux a été rendu aux anciens, toujours vivants ou disparus.

La répression fait partie de l'histoire de la CGT-B et des luttes sociales au Burkina. La veille de la conférence, des étudiants en médecine et en pharmacie qui avient

manifesté auprès du directeur de l'hôpital pour obtenir le paiement de leur stage, ont été violemment réprimés par les forces de police qui sont intervenues directement dans l'hôpital, poursuivant les manifestants dans les couloirs et les chambres de malades !

La Conférence du 20e congrès a été marquée, dans ses discussions, par la crise internationale du capitalisme et la conscience que la tentation serait grande pour les dirigeants internationaux, ceux qui détiennent les pouvoirs économiques et politiques, de faire payer aux travailleurs du Nord comme du Sud, et aux peuples du monde, cette crise, alors même que certains dirigeants africains prétendent que l'Afrique ne sera pas touchée par cette crise ! Dans ce contexte, la question de l'internationalisme a été réaffirmée avec force. En plus de la conférence réunissant les délégués de la CGT-B, un meeting public a réuni cinq cents personnes devant la Bourse du travail, durant lequel plusieurs associations de la société civile (défense des droits de l'Homme, intellectuels, union des jeunes...) ont pris la parole et ont exprimé leur soutien au combat mené par la CGT-B. Les invités internationaux ont également pris la parole à ce meeting. L'aspect culturel a été très présent : chorale de la CGT-B qui a rythmé les différents moments de la conférence, soirée culturelle mélangeant chants et danses traditionnelles à de la musique actuelle très engagée (rap et reggae).

Les organisations internationales présentes au 20e anniversaire de la CGT-B

- CGT – France,
- Union syndicale Solidaires – France,
- CSTM – Mali,
- CSTB – Bénin,
- CDTN – Niger,
- Entente internationale des travailleurs des peuples.



EN CONCLUSION

Le fait d'être présente a permis de bien mieux connaître l'histoire de la CGT-B, ses positions et surtout sa réalité, sa place importante dans le mouvement social burkinabé.

La CGT-B souhaite vraiment construire des liens durables avec Solidaires : il faudrait notamment l'envisager par secteur professionnel. Deux organisations de Solidaires ont déjà construits des liens : le SNUPFEN avec le Syndicat national des travailleurs de l'environnement du tourisme et de l'hôtellerie, Sud Education avec le SYNATEB (syndicat national autonome des travailleurs de l'éducation de base). Il faudrait voir sur le secteur des Finances (Impôts, Douanes, Trésor), des médias (SNJ, Sud Culture), de la Santé, des télécoms la possibilité de développer ce même type de lien.

* Annick Coupé fait partie du Secrétariat national de Solidaires

1. On appelle « secteur informel » un ensemble de « petits boulots » échappant au contrôle étatique, statistique ou social : vendeurs de rue, petits artisans individuels, etc.

BIBLIOGRAPHIE

Le site de la CGT-B www.cgtb.bf avec notamment :

- une présentation générale www.cgtb.bf/cgtbref.htm,
- un texte sur les rapports entre syndicalisme et politique www.cgtb.bf/documents/SYNDICPO.rtf
- les liens nationaux et internationaux de la CGT-B www.cgtb.bf/relation.htm

Rapport présenté à l’occasion des 20 ans de la CGT-B :

“Quel bilan de 20 années de vie et de luttes au service de la classe ouvrière et des travailleurs et pour l’élargissement des libertés au Burkina Faso et ailleurs ?”
(Disponible sur www.solidaires.org, rubrique International).

A propos du régime actuellement en place au Burkina :

- Sur le coup d’Etat ayant permis l’arrivée au pouvoir de Blaise Compaoré, <http://billetsdafrique.survie.org/Compaoraison-funebre>
- Rapport sur les crimes commis par le régime de 1960 à nos jours, www.thomassankara.net/article.php3?id_article=0056
- A propos de l’implication du régime dans des activités de pillage, de trafic d’armes et d’appui à des groupes armés en Angola, www.un.org/News/dh/latest/angolareport_fr.htm
- “L’ère Compaoré : crimes, politique et gestion du pouvoir” par Vincent Ouattara, Klanba Editions, Paris, 2006, 17 euros.
Présentation sur www.monde-diplomatique.fr/2007/07/JAFFRE/14970

Deux articles de la revue « Politique africaine » :

- “Autour de l’affaire Zongo” dossier présenté par Jean Ouédraogo (juin 1999) www.politique-africaine.com/numeros/pdf/074163.pdf
- “Réflexions sur la société civile en Afrique” par A. Loada (décembre 1999) www.politique-africaine.com/numeros/pdf/076136.pdf
qui comporte un encadré intitulé : “Bref historique de la gauche marxiste burkinabé”.

Concernant Thomas Sankara :

- Une biographie par Bruno Jaffre¹, Editions L’Harmattan, réédition 2007, 30 euros, présentée sur www.europe-solidaire.org/spip.php?article1376
- Divers articles du *Monde diplomatique*, et notamment : www.monde-diplomatique.fr/2007/10/JAFFRE/15202
- Une foultitude de documents sur www.thomassankara.net

1. Salarié de France Télécom, Bruno www.thomassankara.net/article.php3?id_article=106 a notamment fondé l’association CSDPT www.csdpt.org. Il a participé à ce titre à un débat organisé par Sud-Ptt au Forum Social européen de 2003 www.sudptt.org/IMG/pdf/2769.pdf. Bruno fait partie des animateurs du site www.thomassankara.net